

**15 mars 2022 : Journée mondiale du Travail Social**

**Nouvelle mobilisation des salariés du social et du médicosocial.**

**Les annonces Castex ne suffisent pas, le Premier Ministre oublie encore une grande partie des salariés.**

**Les Organisations Syndicales CGT Santé et Action Sociale, SUD Santé Sociaux et FO Action Sociale appellent les salariés du sanitaire, du social et du médico-social à se mobiliser le 15 mars, 11h30, porte de Bourgogne à Bordeaux.**

Le 17 février dernier, tout comme le 7 décembre 2021 et le 11 janvier 2022, les salariés du secteur social et médicosocial se retrouvaient sans la rue pour protester contre le projet de convention collective unique et étendue de bas niveau et pour réclamer l'extension du Ségur à TOUS les salariés de la branche.

Le lendemain, le 18 février, la conférence des métiers débutait. A l'issue de cette journée, le Premier Ministre faisait des annonces censées aller dans le sens de la reconnaissance et de la revalorisation des salaires.

#### **Le Ségur n'est toujours pas attribué à toutes et tous**

Le Premier Ministre a annoncé 1,3 milliards pour financer l'extension du Ségur aux salariés de la filière socio-éducative, seulement. De fait, une grande partie des salariés sont toujours exclus : Agents de Service Intérieurs, Veilleurs de nuit, Secrétaires, Comptables, Maitresses de maison, Agents techniques, Ouvriers logistiques, Assistants familiaux, Cuisiniers, Directeurs d'établissement et Directeurs Adjointes, Lingères, Secrétaires de direction, Agents de bureau, Documentalistes, Chauffeurs, Formateurs, Mandataires judiciaires, Agents d'entretien.

Une grande partie de ces oubliés sont de surcroît parmi les salariés les plus précaires, dont la classification en début de carrière est en deçà du SMIC ! Ce sont des dizaines de métiers que l'on exclut de cette extension et qu'on maintient dans la précarité. C'est tout bonnement inacceptable et loin de l'idée du Premier Ministre de reconnaître et valoriser les salariés.

#### **120 millions pour la réforme des métiers**

Le Premier Ministre annonce également une somme certaine pour la réforme des métiers et de la formation professionnelle dans notre branche. Pour répondre aux besoins des grandes réformes de la politique sociale de ces dernières années.

Réformer les métiers, c'est en faire disparaître. C'est revoir des attendus bien loin des pratiques et de l'identité professionnelle qui fondent notre intervention.

C'est aussi centrer la formation autour du dogme de la politique sociale actuelle. Or, force est de constater que ce qui a été lancé depuis plusieurs années ne répond pas aux « bienfaits » annoncés. La réforme des CMPP (Centres Médico Psycho-Pédagogiques), la transformation de certaines institutions en « plateformes », ont entraîné la disparité et le morcellement des accompagnements. Nombre d'enfants et d'adultes ne sont plus accompagnés par le secteur social et médicosocial et doivent se retourner vers le libéral avec ce que cela implique au plan financier et comme carence d'accompagnement spécialisé.

Sans oublier ce que cela a entraîné comme lot de risques psychosociaux, de démissions, de licenciement pour inaptitude, de ruptures avec les salariés.



## La Qualité de Vie au Travail

15 millions pour former les managers à la Qualité de Vie au Travail (QVT). Cette idée d'apporter des améliorations à ce sujet pourrait être le bienvenu.

Seulement, la QVT c'est regarder, à la marge, ce qui peut être fait pour améliorer le quotidien. Mais ce n'est pas ce qui a trait aux conditions de travail (temps de travail, congés supplémentaires, organisation du travail, répartition du travail, dialogue social, etc.). Ce n'est pas ce qui a trait à l'obligation faite à l'employeur, par le code du travail, de l'obligation de résultat s'agissant de la santé et de la sécurité des salariés.

Et pourtant, nous voyons, chaque année encore plus, exploser le nombre de suicides, d'agressions, de risques psychosociaux, de burn-out, de licenciements pour inaptitudes. Ces mesures à la marge ne sont pas engageantes au regard de la sinistralité de notre secteur.

### La Convention Collective Unique et Etendue

500 millions d'euros pour la mise en œuvre d'une Convention Collective Unique et Etendue (CCUE) qui prendrait donc le « relais » des conventions collectives existantes (66, 79, 51, CHRS).

Si le Premier Ministre a dit avoir conscience que la CCUE ne pourra être nivelée par le bas, sans quoi les organisations syndicales n'apposeraient pas leur signature, il n'a pas pour autant demandé à ce que les nouvelles garanties conventionnelles soient nivelées par le haut. Cette sémantique a tout de quoi nous alerter. Traduction : la CCUE sera négociée à moyens constants de ce qui existe déjà. De fait, nombre d'entre nous perdrons des garanties actuelles. Les enjeux sont importants, car il s'agira de « lisser », sans les améliorer, les salaires, leur évolution, leur définition par des critères classants et donc instaurer une iniquité et des discriminations salariales. Il faudra revoir les congés annuels supplémentaires, flexibiliser l'organisation du travail. Les accords collectifs sur la prévoyance par exemple pourraient faire partie du lot.

Lorsque l'on sait qu'en parallèle, la tarification à l'acte se met en place dans notre secteur, que les budgets alloués par les tarificateurs (Agences Régionales de Santé et Conseils Départementaux) n'augmentent pas ou parfois baissent (protection de l'enfance) alors qu'ils demandent à ce que soient tenus des objectifs de transformation et de résultats importants, alors on comprend que cette CCUE n'est pas pour le Gouvernement le moyen de la reconnaissance et de la revalorisation des salariés, mais bien un moyen d'économie globale sur ce qui coûte le plus cher à financer : la masse salariale.

**C'est pourquoi la CGT, SUD et FO poursuivent le mouvement de lutte entamé depuis des mois, le 15 mars 2022, à 11h30, porte de Bourgogne, Bordeaux.**

#### Nous revendiquons :

- L'attribution du Ségur pour toutes et tous ;
- Préalable à une augmentation des salaires au minimum égal à 300€ nets ;
- Des négociations collectives loyales prenant comme base de discussion le meilleur de chaque convention collective ;
- Des conditions de travail dignes des salariés pour un accompagnement digne des personnes que nous accueillons ;
- La fin de la tarification à l'acte ;
- Des financements pérennes en adéquation avec les besoins en salaires, moyens humains et matériels.

#### Contact presse :

**CGT** : Fabrice VERDELET 06.51.60.17.58  
Adrien TEXIER 06.18.91.25.36

**SUD** : François DABADIE 06.22.29.98.81  
Pierre-Jean CAUNES 06.20.53.61.36

FO : sdasfo33@gmail.com

